



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 6 février 2019 à 9 h 30 à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, monsieur le conseiller Cédric Tessier, président et madame la conseillère Renée Amyot formant quorum du comité.

Est absent, monsieur le conseiller Pierre Lanthier.

Monsieur le conseiller Cédric Tessier, président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, monsieur André Turgeon, directeur général adjoint et M<sup>e</sup> Suzanne Ouellet, greffier ainsi que monsieur Patrick Robert-Meunier.

CE-2019-53

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUE LE 23 JANVIER 2019 AINSI QUE DES SÉANCES SPÉCIALES TENUES LES 16 ET 22 JANVIER 2019**

**CONSIDÉRANT QU'**une copie de la séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue le 23 janvier 2019 ainsi que des séances spéciales tenues les 16 et 22 janvier 2019 a été remise aux membres du comité exécutif :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adopte les procès-verbaux, comme soumis.

Adoptée

CE-2019-54

**MODIFICATION À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT - RUELLE DU COMO - DISTRICT ÉLECTORAL DE POINTE-GATINEAU - MYRIAM NADEAU**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité décrète une modification à la signalisation de stationnement sur la ruelle du Como, dossier RS-18-122, comme illustré au plan numéro CRO-18-293 du 19 décembre 2018.

Implanter une zone de stationnement réservé au 867, rue Jacques-Cartier :

<u>Rue</u>	<u>Côté</u>	<u>Endroit</u>	<u>En vigueur</u>
du Como	Nord	À partir d'un point situé à 156 m à l'est de la rue Saint-Antoine, sur une distance de 14 m vers l'est (5 cases)	En tout temps

Ces modifications annulent toute réglementation existante dans les zones de stationnement mentionnées précédemment.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-18-293 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

**CE-2019-55** **MODIFICATION À LA RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION -  
IMPLANTATION D'UNE NOUVELLE TRAVERSE POUR ÉCOLIERS -  
INTERSECTION DES RUES DUMAS ET BISSON - DISTRICT ÉLECTORAL DE  
HULL-WRIGHT - CÉDRIC TESSIER**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité décrète une modification à la réglementation de la circulation par l'implantation d'un passage pour écoliers sur la rue Dumas, du côté ouest de l'intersection avec la rue Bisson, dossier RS-18-397, comme illustré au plan numéro CRO-18-663 du 14 janvier 2019.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-18-663 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

**CE-2019-56** **SOUMISSION 2017 SP 287 - TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT, PHASE 2 -  
PARC ROBERT-STEWART - SERVICE DES INFRASTRUCTURES -  
DISTRICT ÉLECTORAL DE DESCHÊNES - MIKE DUGGAN**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Polane inc., située au 621, rue de Vernon, Gatineau, Québec, J9J 3K4, pour la phase 2 des travaux d'aménagement du parc Robert-Stewart, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission, pour un total approximatif de 313 125,60 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 29 novembre 2018, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-15-18003-001-19113	277 825,40 \$	Parc Robert-Stewart, phase 2 - 18-3011 - Aménagement
02-59130-692-19114	8 100,00 \$	Politique familiale - Autres services techniques
04-13493	13 617,12 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	13 583,08 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 31 janvier 2019.

Adoptée

**CE-2019-57** **AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE LETTRE D'ENTENTE POUR  
ACCÉDER AUX TERRAINS DE BROOKFIELD - ÉNERGIE LA LIÈVRE S.E.C. -  
PROJET DU SENTIER LE LONG DE LA RIVIÈRE LA LIÈVRE -  
DISTRICTS ÉLECTORAUX DE MASSON-ANGERS ET DE BUCKINGHAM -  
MARC CARRIÈRE ET MARTIN LAJEUNESSE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau souhaite aménager un sentier polyvalent sur la rive ouest de la rivière la Lièvre sur des terrains appartenant à Brookfield – Énergie La Lièvre s.e.c. entre le pont Brady, secteur de Buckingham et la route verte, située dans le secteur de Masson-Angers;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau devra octroyer dans les prochains trois ans, des mandats de préparation d'études finales, de réalisation de plans et devis sur les terrains appartenant à Brookfield - Énergie La Lièvre s.e.c.;

**CONSIDÉRANT QUE** l'ensemble des firmes ayant des travaux d'étude finale et de préparation de plans et devis devront circuler sur le terrain de Brookfield - Énergie La Lièvre s.e.c.;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de conclure une entente d'accès avec Brookfield - Énergie La Lièvre s.e.c.;

**CONSIDÉRANT QUE** des négociations ont déjà eu lieu entre le Services des affaires juridiques, le Service des infrastructures, les centres de services de Buckingham et de Masson-Angers et Brookfield - Énergie La Lièvre s.e.c. afin de conclure une telle entente de principe quant aux conditions d'accès :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le directeur territorial des centres de services de Buckingham et de Masson-Angers et un représentant du Service des infrastructures à signer la lettre d'entente afin de pouvoir accéder aux terrains étant la propriété de Brookfield - Énergie La Lièvre s.e.c.

Adoptée

CE-2019-58

**RATIFICATION DES LISTES DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉROS B-34 - 146 938,02 \$ - PÉRIODE DU 30 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE 2018, B-35 - 109 903,37 \$ - PÉRIODE DU 7 AU 13 OCTOBRE 2018, B-36 - 207 747,23 \$ - PÉRIODE DU 14 AU 20 OCTOBRE 2018, B-37 - 100 237,40 \$ - PÉRIODE DU 21 AU 27 OCTOBRE 2018, B-38 - 138 498,84 \$ - PÉRIODE DU 28 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE 2018**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité ratifie les listes des locations et des achats de biens non durables numéros B-34 au montant de 146 938,02 \$ pour la période du 30 septembre au 6 octobre 2018, B-35 au montant de 109 903,77 \$ pour la période du 7 au 13 octobre 2018, B-36 au montant de 207 747,23 \$ pour la période du 14 au 20 octobre 2018, B-37 au montant de 100 237,40 \$ pour la période du 21 au 27 octobre 2018 et B-38 au montant de 138 498,84 \$ pour la période du 28 octobre au 3 novembre 2018.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 31 janvier 2019.

Adoptée

CE-2019-59

**RATIFICATION DES LISTES DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉROS B-39 - 254 538,69 \$ - PÉRIODE DU 4 AU 10 NOVEMBRE 2018, B-40 - 241 487,81 \$ - PÉRIODE DU 11 AU 17 NOVEMBRE 2018, B-41 - 177 247,99 \$ - PÉRIODE DU 18 AU 24 NOVEMBRE 2018, B-42 - 433 056,74 \$ - PÉRIODE DU 25 NOVEMBRE AU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2018**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité ratifie les listes des locations et des achats de biens non durables numéros B-39 au montant de 254 538,69 \$ pour la période du 4 au 10 novembre 2018, B-40 au montant de 241 487,81 \$ pour la période du 11 au 17 novembre 2018, B-41 au montant de 177 247,99 \$ pour la période du 18 au 24 novembre 2018 et B-42 au montant de 433 056,74 \$ pour la période du 25 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2018.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 31 janvier 2019.

Adoptée

CE-2019-60

**ACCEPTATION DE LA LISTE DES COMMANDES C-50 POUR UN MONTANT DE 235 431,52 \$ POUR LA PÉRIODE DU 20 AU 31 DÉCEMBRE 2018****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-50 d'un montant de 235 431,52 \$ pour la période du 20 au 31 décembre 2018.

Un certificat du trésorier a été émis le 31 janvier 2019.

Adoptée

CE-2019-61

**APPROBATION DES LISTES DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉROS 45, 46, 47, 48 ET 49 - ACCEPTATION DES LISTES DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉROS 47, 48, 49, 50 ET 51 - LES LISTES DES RÉQUISITIONS NUMÉROS 42, 43, 44, 45 ET 46 AINSI QUE LES LISTES DES EMBAUCHES NUMÉROS 46, 47, 48, 49 ET 50****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité approuve les listes des pièces de comptes à payer PA numéros 45, 46, 47, 48 et 49, accepte les dépôts des listes des pièces de comptes à payer PD numéros 47, 48, 49, 50 et 51, les listes des réquisitions numéros 42, 43, 44, 45 et 46 ainsi que les listes des embauches numéros 46, 47, 48, 49 et 50 :

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 45	Pièces de comptes à payer	2 252,39 \$	19 au 23 novembre 2018
Liste PD numéro 47	Pièces de comptes à payer	712 156,90 \$	19 au 23 novembre 2018
Liste des réquisitions numéro 42	Pièces de comptes à payer	4 522,86 \$	19 au 23 novembre 2018
Liste des embauches numéro 46	Embauches de personnel temporaire	413 495,23 \$	11 au 17 novembre 2018

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 46	Pièces de comptes à payer	4 627,98 \$	26 au 30 novembre 2018
Liste PD numéro 48	Pièces de comptes à payer	682 181,13 \$	26 au 30 novembre 2018
Liste des réquisitions numéro 43	Pièces de comptes à payer	10 808,41 \$	26 au 30 novembre 2018
Liste des embauches numéro 47	Embauches de personnel temporaire	642 259,96 \$	18 au 24 novembre 2018

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 47	Pièces de comptes à payer	2 208,90 \$	3 au 7 décembre 2018
Liste PD numéro 49	Pièces de comptes à payer	419 428,34 \$	3 au 7 décembre 2018
Liste des réquisitions numéro 44	Pièces de comptes à payer	3 008,54 \$	3 au 7 décembre 2018
Liste des embauches numéro 48	Embauches de personnel temporaire	678 882,95 \$	25 novembre au 1 <sup>er</sup> décembre 2018

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 48	Pièces de comptes à payer	44 660,71 \$	10 au 14 décembre 2018
Liste PD numéro 50	Pièces de comptes à payer	825 450,50 \$	10 au 14 décembre 2018
Liste des réquisitions numéro 45	Pièces de comptes à payer	15 545,00 \$	10 au 14 décembre 2018
Liste des embauches numéro 49	Embauches de personnel temporaire	12 757,34 \$	2 au 8 décembre 2018

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 49	Pièces de comptes à payer	25 805,90 \$	17 au 21 décembre 2018
Liste PD numéro 51	Pièces de comptes à payer	556 707,69 \$	17 au 21 décembre 2018
Liste des réquisitions numéro 46	Pièces de comptes à payer	8 495,77 \$	17 au 21 décembre 2018
Liste des embauches numéro 50	Embauches de personnel temporaire	1 485,00 \$	9 au 15 décembre 2018

Un certificat du trésorier a été émis le 31 janvier 2019.

Adoptée

**CE-2019-62**

**ACCEPTATION DE LA LISTE DES COMMANDES C-01 POUR UN MONTANT TOTAL DE 400 374,84 \$ POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> AU 9 JANVIER 2019**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-01 d'un montant de 400 374,84 \$ pour la période du 1<sup>er</sup> au 9 janvier 2019.

Un certificat du trésorier a été émis le 31 janvier 2019.

Adoptée

CE-2019-63

**APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DES COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 50 - ACCEPTATION DES LISTES DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉROS 52 ET 1 - LES LISTES DES RÉQUISITIONS NUMÉROS 47 ET 1, AINSI QUE DE LA LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 52**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 50, accepte les dépôts des listes des pièces de comptes à payer PD numéros 52 et 1, les listes des réquisitions numéros 47 et 1 ainsi que la liste des embauches numéro 52 :

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 50	Pièces de comptes à payer	20 959,88 \$	24 décembre 2018 au 11 janvier 2019
Liste PD numéro 52	Pièces de comptes à payer	769 316,27 \$	24 décembre 2018 au 11 janvier 2019
Liste des réquisitions numéro 47	Pièces de comptes à payer	10 234,95 \$	20 décembre 2018 au 11 janvier 2019
Liste des embauches numéro 52	Embauche du personnel temporaire	6 575 510,28 \$	16 décembre 2018 au 5 janvier 2019

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PD numéro 1	Pièces de comptes à payer	36 822,89 \$	7 au 11 janvier 2019
Liste des réquisitions numéro 1	Pièces de comptes à payer	635,62 \$	7 au 11 janvier 2019

Un certificat du trésorier a été émis le 31 janvier 2019.

Adoptée

CE-2019-64

**APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DES COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 51 - ACCEPTATION DES LISTES DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉROS 53 ET 2 - LES LISTES DES RÉQUISITIONS NUMÉROS 48 ET 2, AINSI QUE DES LISTES DES EMBAUCHES NUMÉROS 54 ET 1**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 51, accepte les dépôts des listes des pièces de comptes à payer PD numéros 53 et 2, les listes des réquisitions numéros 48 et 2 ainsi que les listes des embauches numéros 54 et 1 :

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 51	Pièces de comptes à payer	47 659,51 \$	14 au 18 janvier 2019
Liste PD numéro 53	Pièces de comptes à payer	1 074 538,17 \$	14 au 18 janvier 2019
Liste des réquisitions numéro 48	Pièces de comptes à payer	513,82 \$	14 au 18 janvier 2019
Liste des embauches numéro 54	Embauche du personnel temporaire	73 263,97 \$	6 au 12 janvier 2019

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PD numéro 2	Pièces de comptes à payer	95 472,23 \$	14 au 18 janvier 2019
Liste des réquisitions numéro 2	Pièces de comptes à payer	1 367,31 \$	14 au 18 janvier 2019
Liste des embauches numéro 1	Embauche du personnel temporaire	1 574 283,78 \$	6 au 12 janvier 2019

Un certificat du trésorier a été émis le 31 janvier 2019.

Adoptée

CE-2019-65

**ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-02 POUR UN MONTANT TOTAL DE 374 053,01 \$ POUR LA PÉRIODE DU 10 AU 16 JANVIER 2019**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-02 d'un montant de 374 053,01 \$ pour la période du 10 au 16 janvier 2019.

Un certificat du trésorier a été émis le 31 janvier 2019.

Adoptée

CE-2019-66

**APPROBATION DES LISTES DES PIÈCES DES COMPTES À PAYER PA NUMÉROS 52 ET 1 - ACCEPTATION DES LISTES DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉROS 54 ET 3 - LES LISTES DES RÉQUISITIONS NUMÉROS 49 ET 3, AINSI QUE DES LISTES DES EMBAUCHES NUMÉROS 55 ET 2**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité approuve les listes des pièces de comptes à payer PA numéros 52 et 1, accepte les dépôts des listes des pièces de comptes à payer PD numéros 54 et 3, les listes des réquisitions numéros 49 et 3, ainsi que les listes des embauches numéros 55 et 2 :

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 52	Pièces de comptes à payer	45 958,50 \$	21 au 25 janvier 2019
Liste PD numéro 54	Pièces de comptes à payer	808 844,61 \$	21 au 25 janvier 2019
Liste des réquisitions numéro 49	Pièces de comptes à payer	2 662,05 \$	21 au 25 janvier 2019
Liste des embauches numéro 55	Embauche du personnel temporaire	19 262,88 \$	13 au 19 janvier 2019

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 1	Pièces de comptes à payer	3 981,22 \$	21 au 25 janvier 2019
Liste PD numéro 3	Pièces de comptes à payer	156 200,42 \$	21 au 25 janvier 2019
Liste des réquisitions numéro 3	Pièces de comptes à payer	1 419,81 \$	21 au 25 janvier 2019
Liste des embauches numéro 2	Embauche du personnel temporaire	4 100 349,88 \$	13 au 19 janvier 2019

Un certificat du trésorier a été émis le 31 janvier 2019.

Adoptée

CE-2019-67

**RENOUVELLEMENT DES CONTRATS D'ENTRETIEN ET D'UTILISATION DES LOGICIELS ET PROGICIELS AVEC LA FIRME PG SOLUTIONS - ANNÉE 2019 - 245 287,69 \$ TAXES INCLUSES**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau utilise quatre produits de la firme PG Solutions inc. pour la gestion de la cour municipale, la gestion des loisirs, la gestion des inventaires et la gestion préventive de la flotte des véhicules;

**CONSIDÉRANT QUE** les contrats d'entretien des logiciels et progiciels avec la firme PG Solutions inc. sont échus depuis le 31 décembre 2018;

**CONSIDÉRANT QU'**il convient d'avoir un contrat d'entretien pour ces logiciels et progiciels et que la firme PG Solutions inc. est la seule à pouvoir fournir les services d'entretien;

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de l'article 573.3 alinéas 6 a) et b) de la Loi sur les cités et villes, les dispositions applicables à l'adjudication des contrats ne s'appliquent pas à un contrat dont l'objet découle de l'utilisation d'un progiciel ou d'un logiciel et visent à assurer la compatibilité avec les systèmes, progiciels ou logiciels existants et la protection de droits exclusifs comme les droits d'auteur, les brevets et les licences exclusives :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte de renouveler les contrats d'entretien et d'utilisation des logiciels et progiciels avec la firme PG Solutions inc., située au C-O 210190, Case Postale 11728, succursale Centre-ville, Montréal, Québec, H3C 6P7, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019 pour un montant de 245 287,69 \$ incluant les taxes.

Le trésorier est autorisé à acquitter les factures découlant du contrat d'entretien et d'utilisation des logiciels et progiciels sur présentation de pièces justificatives fournies par le Service de l'informatique.

De plus, ce comité mandate le directeur du Service de l'informatique à signer tous les documents pour donner plein effet à la présente résolution.



Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-12100-555-19115	70 089,65 \$	Cour municipale - Entretien de logiciels
02-13310-555-19116	12 063,06 \$	Finances - Entretien de logiciels
02-70030-555-19117	124 557,75 \$	Gestion des inscriptions et cartes accès - Entretien de logiciels
02-30810-555-19118	14 425,28 \$	Général - Ateliers mécaniques - Entretien de logiciels
04-13493	10 667,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	13 484,95 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 31 janvier 2019.

Adoptée

### **DÉPÔT DE DOCUMENT**

1. Dépôt de la liste des subventions du budget discrétionnaire des membres du conseil – Période du mois de décembre 2018
2. Dépôt de la liste des mouvements de personnel syndiqué en vertu du Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau - Période du 30 août 2018 au 2 janvier 2019

**CE-2019-68**

### **SOUSSION 2018 SP 227 - LOCATION D'ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES**

#### **PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité :

- accepte la soumission de la firme Microrama Informatique inc., située au 99, rue Édouard Ellis, Gatineau, Québec, J8P 4X7, pour la fourniture de micro-ordinateurs, moniteurs et accessoires de la section 1 pour un montant total de 522 613,11 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 11 décembre 2018;
- accepte la soumission de la firme Service Informatique D.L. inc., située au 435, boulevard Maloney Est, Gatineau, Québec, J8P 6Z8, pour la fourniture de portables semi-robustes et accessoires de la section 2 pour un montant total de 85 875,30 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 11 décembre 2018;
- adjuge un contrat à la firme Société IBM Financement Mondial Canada, 1-2200, Place Ville-Marie, Montréal, Québec, H3B 3M4, pour le financement de la location des équipements informatiques cités ci-haut, et ce, au taux annuel de 265,10 \$ par tranche de 1 000 \$, pour un terme de quatre ans à compter de la date d'acceptation pour un total approximatif de 645 247,98 \$ incluant les taxes. Le taux soumis est pour la période se terminant le 31 janvier 2019 et est variable en fonction de la date de livraison de la marchandise. Le loyer annuel est fixé approximativement à 161 311,99 \$ incluant les taxes.

Le trésorier est autorisé à prévoir les montants nécessaires aux budgets des années 2020 à 2022 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-13430-514-19119	147 299,35 \$	Informatique - Service aux usagers – Location d'équipements informatiques
04-13493	7 015,09 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	6 997,56 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 4 février 2019.

Adoptée

CE-2019-69

**CONFIRMER LE MANDAT À LA FIRME DHC AVOCATS INC. AFIN DE REPRÉSENTER LES INTÉRÊTS DE LA VILLE DE GATINEAU DANS LE CADRE DU PROCESSUS D'EXPROPRIATION CONTRE LA COMPAGNIE 3962202 CANADA INC.**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal, par sa résolution numéro CM-2016-994 du 6 décembre 2016, mandatait les Services juridiques de la Ville de Gatineau pour procéder à l'expropriation du lot 3 837 799 du cadastre du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** le procès devant le tribunal administratif du Québec est fixé du 1<sup>er</sup> au 18 avril 2019;

**CONSIDÉRANT QU'**à cette fin, les services de la firme DHC Avocats inc. ont été retenus pour représenter la Ville de Gatineau dans le cadre du processus d'expropriation;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 24 du Règlement sur l'adjudication de contrats pour la fourniture de certains services professionnels prévoit qu'un contrat de services professionnels nécessaires dans le cadre d'un recours devant un tribunal, un organisme ou une personne exerçant des fonctions judiciaires ou juridictionnelles peut être attribué sans appel d'offres :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité confirme le mandat octroyé à la firme DHC Avocats inc. afin de représenter les intérêts de la Ville de Gatineau dans le cadre du processus d'expropriation.

Les honoraires seront pris à même le poste budgétaire 02-12200-412 – Affaires juridiques – Services juridiques.

Un certificat du trésorier a été émis le 4 février 2019.

Adoptée

---

**CÉDRIC TESSIER**  
Conseiller et président  
Comité exécutif

---

**M<sup>e</sup> SUZANNE OUELLET**  
Greffier et secrétaire  
Comité exécutif